

# NOTRE EMPREINTE FRANCE



Mesurer notre contribution  
au financement des entreprises  
françaises et l'évaluer au regard  
des critères de durabilité



  
**BFT**  
Investment  
Managers

—  
REDONNONS UN SENS AU RENDEMENT

Une société du groupe Amundi

**Avec 37 milliards d’euros\* d’actifs gérés** pour le compte de clients institutionnels et distributeurs, **BFT Investment Managers** fait partie des dix premières sociétés de gestion sur le marché français des OPC\*\*.

**Depuis plus de 35 ans, la performance de ses solutions d’investissement** sur toutes les classes d’actifs (monétaire, obligataire, actions et multi assets), associée à une gestion rigoureuse des risques, constitue la première de ses missions.

Filiale d’Amundi, BFT Investment Managers combine la réactivité d’une entreprise à taille humaine associée à la puissance du leader européen de l’Asset Management.

\* au 30 septembre 2023. Données BFT Investment Managers.

\*\*Source : SIX Financial, information basée sur les encours gérés de fonds domestiques français, janvier 2023

# NOTRE EMPREINTE FRANCE

## SOMMAIRE

p.04	Trois raisons d’investir en France ;
p.06	1 - Contribuer au financement de l’économie française ;
p.08	2 - Intégrer les enjeux ESG pour une croissance durable ;
p.14	3 - Agir auprès des émetteurs pour encourager les bonnes pratiques ;
p.16	Nos actions de mécénat en France.
p.18	Annexe méthodologique

# INVESTIR EN FRANCE

Ce rapport est né d'une volonté : celle de mesurer et de rendre compte des résultats de nos efforts pour contribuer à financer les entreprises françaises, selon une démarche de durabilité.



**GILLES GUEZ - CFA**  
Directeur général

**Cet objectif s'inscrit dans notre ambition de « Redonner du sens au rendement », en orientant nos solutions d'investissement vers le financement de notre économie et de sa transition environnementale et sociale.**

BFT IM affiche un savoir-faire reconnu sur les marchés monétaire, obligataire et actions des petites, moyennes et grandes capitalisations françaises. Fidèle à la raison d'être du Crédit Agricole, notre groupe d'appartenance, **BFT IM cherche « à agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société », en étant un acteur du financement durable de l'économie.**

Nous investissons dans les émetteurs français à travers nos fonds européens sur les différentes classes d'actifs. De plus, ce thème constituant un de nos axes stratégiques, nous avons développé une gamme de fonds 'France' gérés selon des approches investissement responsable.

Nous avons donc souhaité mesurer la portée de ces actions en termes d'investissements, quantifier leur durabilité à travers des indicateurs ESG et Climat, et présenter les actions d'engagement.

Ces estimations ont été réalisées à partir des données et méthodologies actuellement disponibles, et devraient s'enrichir au fur et à mesure que le marché disposera de nouveaux indicateurs.

Nous vous présentons ici cette « Empreinte France » à travers trois axes principaux :

- 1 Contribuer au financement de l'économie française ;**
- 2 Intégrer les enjeux ESG pour une croissance durable ;**
- 3 Agir auprès des émetteurs pour encourager les bonnes pratiques.**

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.



**JULIE FARDOUX**  
Responsable de la Stratégie ESG

# TROIS RAISONS D'INVESTIR EN FRANCE

Pour BFT IM, Investir en France, c'est concilier trois objectifs :

1

Bénéficier du potentiel  
de performance  
du marché français

2

Financer les entreprises  
nationales, moteurs de la  
croissance et de l'emploi  
en France

3

Contribuer à la transition  
écologique et aux enjeux  
sociaux, pour une croissance  
durable.

## 1. Le potentiel de performance du marché français

Les atouts de la France sont nombreux pour les entreprises qui souhaitent se développer, en témoigne notamment sa place en tête du classement européen des investissements étrangers<sup>1</sup>.

### ■ Un écosystème à fort potentiel

La France offre aux entreprises de nombreux avantages : des infrastructures performantes en matière de transport, de télécommunications, d'accès à l'énergie décarbonée, des dispositifs de soutien à l'innovation, un système éducatif reconnu et une main d'œuvre qualifiée. Les réformes menées par l'État et axées sur l'offre (baisse des impôts de production, assouplissement du droit du travail) portent leurs fruits. Au cours de la dernière décennie, la compétitivité-coût de la France a progressé, et les mesures du plan France Relance ont stimulé cette orientation favorable.

### ■ Un système financier performant

Les entreprises françaises bénéficient d'infrastructures de marché hautement compétitives pour les accompagner dans leurs projets de développement :

- Euronext Paris est la 1<sup>re</sup> place de cotation en Europe<sup>2</sup>,
- un large marché de dette privée obligataire et monétaire,
- 5 banques françaises dans le Top 10 Européen<sup>3</sup>,
- 1<sup>re</sup> place de gestion financière en Europe continentale<sup>4</sup>.

### ■ Des entreprises leaders et un « Made in France » plébiscité

La France bénéficie d'entreprises nationales qui sont aussi des champions internationaux et contribuent au rayonnement du savoir-faire français dans de nombreux secteurs : aéronautique et spatial, chimie, parfums & cosmétiques, agroalimentaire pharmacie, luxe ...

Les grandes firmes multinationales françaises<sup>5</sup> et les sociétés du CAC 40<sup>6</sup> réalisent environ 80% de leur chiffre d'affaires à l'étranger.

### Des entreprises françaises engagées en matière d'ESG, facteur de compétitivité

Les entreprises françaises se distinguent par de bonnes performances ESG<sup>7</sup> et des pratiques environnementales et sociales en moyenne supérieures aux pratiques mondiales ou européennes<sup>8</sup>. Cette dynamique ESG constitue un atout intéressant pour les investisseurs responsables.

(1) Baromètre 2023 de l'Attractivité de la France, EY : La France en tête pour la 4<sup>e</sup> année consécutive - (2) Euronext, au 31/12/2022 - (3) S&P Global, selon les actifs possédés en avril 2023 - (4) AFG, Panorama 2022 du marché de la gestion pour compte de tiers - (5) INSEE Références, Les entreprises en France, Edition 2022 (6) - Profil financier du CAC 40 — 17<sup>e</sup> édition - Année 2022, EY - (7) BFT IM, Livre blanc « Investir en France pour une croissance durable » - (8) BFT IM/Analyse ESG Amundi



## 2. Financer les entreprises françaises

L'épargne financière des ménages français, abondante, représente près de 6 000 milliards d'euros<sup>1</sup>. En grande partie investie en assurance vie/retraite en euros et en dépôts, elle pourrait être davantage fléchée vers les besoins de financement des entreprises françaises afin de soutenir, aux côtés des investissements publics<sup>2</sup> :


### ■ L'innovation, catalyseur de croissance future

Les opportunités d'investissements sont nombreuses pour faire émerger les champions technologiques de demain et accompagner la transformation des secteurs d'excellence français comme la santé, l'alimentation, l'agriculture,

l'hydrogène, les transports, les technologies numériques ou encore le spatial, grâce à l'innovation technologique, l'industrialisation, la recherche et la formation.

### ■ La réindustrialisation, clé de la souveraineté

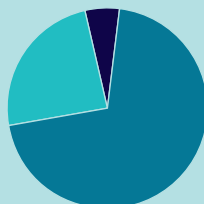
Après cinq décennies de délocalisations, le gouvernement entend accélérer la réindustrialisation en France. Plusieurs dispositifs d'aides publiques viendront aider la relocalisation de certaines activités et de l'emploi en France, notamment poussés par l'urgence écologique qui rend nécessaire la transformation de nos modes de production et de consommation.

 Les entreprises françaises<sup>3</sup> qui se financent sur les marchés financiers français représentent environ :

### UN UNIVERS D'INVESTISSEMENT DE PLUS DE 560 ÉMETTEURS

200 émetteurs pour le marché monétaire représentant  
220 milliards d'€ de stock de TCN (Titres de Créances Négociables)

150 émetteurs pour les obligations  
d'entreprises françaises en euros,  
pour un stock d'émissions  
de 1 000 milliards d'€



500 émetteurs pour les actions,  
pour une capitalisation boursière  
d'environ 2 900 milliards d'€  
(Euronext Paris)

Environ 58% de ces émetteurs font l'objet d'une analyse ESG par Amundi (soit 330 émetteurs).

## 3. La contribution à la transition écologique et aux enjeux de cohésion sociale

Pays d'accueil de la COP 21 et de l'Accord de Paris, la France s'est fixée des priorités d'investissements ambitieuses autour de la transition écologique et sociale :


### ■ Des besoins massifs d'investissement climat

Il s'agit des investissements sur les infrastructures, les mobilités bas-carbone, l'électricité et la chaleur renouvelables, le nucléaire, l'hydrogène vert, la réhabilitation énergétique du bâti... Malgré une hausse des investissements en faveur du climat qui ont atteint 84 milliards d'euros en 2021 en France<sup>4</sup>, il faut les accroître pour réduire durablement la dépendance aux énergies fossiles et garder le cap sur la neutralité carbone en 2050.

À partir des quatre scénarios de l'ADEME, l'I4CE a estimé que entre 95 et 112 milliards d'euros d'investissement climat sont nécessaires par an entre 2022 et 2030 pour rester alignés avec la neutralité carbone<sup>4</sup>.

### ■ Une transition juste

De plus, la transition vers une économie (plus) verte doit être faite de manière équitable et inclusive. C'est pour cela que les investissements pour la transition doivent être accompagnés d'investissements sociaux pour que la transition énergétique bénéficie à l'ensemble de la population sans creuser les inégalités.

 Les entreprises, moteur de l'emploi en France

**70%** des emplois – C'est ce que représentent les 20,9 millions de salariés des entreprises en France<sup>5</sup>.

(1) Épargne et Patrimoine financiers des ménages, T1 2023, Banque de France - (2) Exemples : Programmes d'investissements d'avenir, Plan France 2030, Plan France Relance, Crédit d'impôt... - (3) Groupes émetteurs - Méthodologie et sources en annexes - (4) Source : ÉDITION 2022 DU PANORAMA DES FINANCEMENTS CLIMAT, I4CE - Investissements des ménages, des entreprises et des administrations publiques - (5) INSEE, Datastream - 2022

# 1 CONTRIBUER AU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

En tant que société de gestion française, l'une de nos priorités est de favoriser l'investissement et le financement des entreprises nationales. Nous souhaitons mobiliser l'épargne pour soutenir les fleurons de notre économie qui exportent et créent de l'emploi, les pépites de l'innovation qui feront les succès de demain, la souveraineté française économique et industrielle et le développement des territoires au plus proche de nos clients.

## Contribuer au financement des grands enjeux

### Le rayonnement à l'international

Nous investissons dans des entreprises qui contribuent à la diffusion du savoir-faire français à l'international :

- **LVMH** : N°1 mondial du luxe, + 33 880 employés en France, 1 Md€ d'investissement/an en France
- **Schneider Electric** : leader mondial des solutions numériques d'énergie, + 14 120 employés en France
- **Accor** : Premier groupe hôtelier en Europe et 6<sup>e</sup> à l'échelle mondiale avec plus de 5 400 hôtels, Accor emploie + 12 240 collaborateurs en France

### La croissance de demain

Nous sélectionnons et finançons des entreprises innovantes porteuses de projets prometteurs avec des forts potentiels de croissance :

- **STMicronics** : + 11 310 employés, ses composants électroniques sont présents dans la quasi-totalité des nouvelles technologies
- **OVH Cloud** : + 1 680 employés, hébergement sur le Cloud, secteur stratégique
- **McPhy** : Acteur industriel sur le marché des équipements de production et distribution d'hydrogène bas-carbone, 70 employés (la moitié de son effectif total)

### La souveraineté française

Nous investissons dans des secteurs clés en matière de souveraineté nationale :

- **Alstom** : acteur clé de la mobilité, + 12 000 personnes en France
- **Thalès** : équipementier des industries de l'aéronautique, de l'espace, de la défense et de la sécurité, + 38 140 employés sur 46 sites
- **Sanofi** : groupe pharmaceutique, + 25 240 employés en France. 935 M€ d'investissement de 2022 à 2026 pour une autonomie française sur la technologie ARNm

### Le financement de l'économie

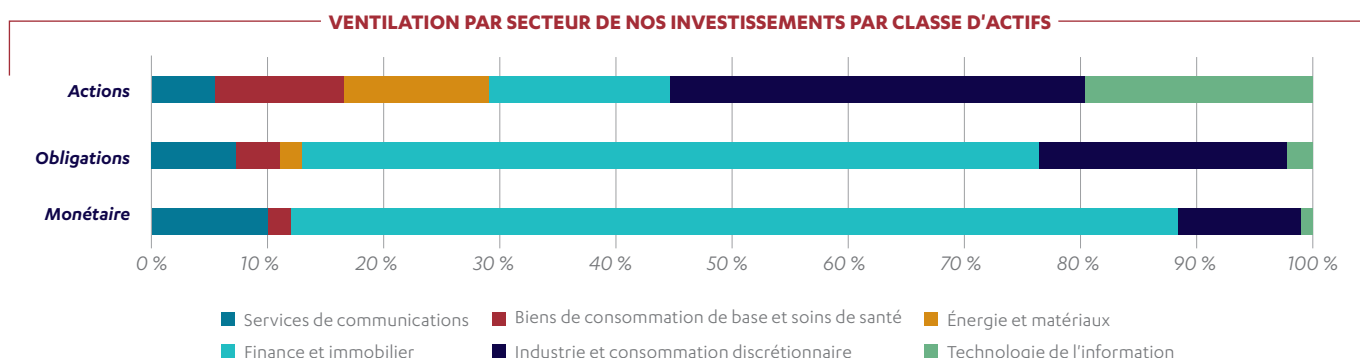
Nous investissons dans des entreprises financières, indispensables pour une allocation efficace de l'épargne sur le territoire :

- **AXA** : assurance et la gestion d'actifs, + 16 900 collaborateurs et 28% de son chiffre d'affaires en France
- **Crédit Agricole SA** : 1<sup>er</sup> financeur de l'économie française et 1<sup>er</sup> assureur en France en 2022, + 36 300 collaborateurs, la moitié de son effectif total
- **La Banque Postale** : 1<sup>re</sup> banque du secteur public local avec 17 Mds€ de financements, + 26 500 collaborateurs en France

Source : Effectifs en France en 2022, données BFT IM / Humpact

## Ventilation des investissements en France par instruments et par secteurs d'activité

À travers nos expertises sur les différentes classes d'actifs, les investissements réalisés permettent de financer des secteurs variés :



Source : BFT IM au 31/12/2022, en % d'encours



## CHIFFRES CLÉS :

# EMPREINTE DES INVESTISSEMENTS EN FRANCE DES PORTEFEUILLES DE BFT IM\*

**BFT**  
Investment  
Managers  
REDONNONS UN SENS AU RENDEMENT



**9,8 Mds €**

investis sur les  
entreprises françaises



**202**

entreprises françaises investies  
**Investies : 49 / Désinvesties : 20**  
en 2022



**+400 M€**

investis sur les marchés  
primaires obligataires  
et actions,  
sur 2021/2022



**1/3**

des encours  
de BFT



**1/4**

de sièges sociaux en régions  
(hors Ile-de-France)



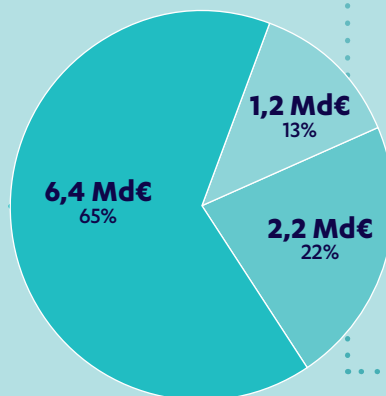
**+ 5,9 Mds €**

moyenne du stock de titres de  
créances négociables détenus  
par nos fonds Monétaires

### MONÉTAIRE

Répondre aux besoins  
de financement à court terme

**45** entreprises  
**3/4** dans le secteur financier  
**1/4** dans des secteurs hors financiers



### ACTIONS

Financer la croissance  
à long terme

**132** entreprises  
**2/3** de petites et moyennes valeurs  
**2** fonds **Label Relance** : mobiliser  
l'épargne vers le financement  
des PME/ETI (525 M€)

### OBLIGATAIRE

La dette comme instrument  
de financement des entreprises

**124** émetteurs  
**2/3** « Investment Grade »  
**1/3** « High Yield » et non notés  
**177 M€** en obligations durables France

Source : BFT IM au 31/12/2022

# 2 INTÉGRER LES ENJEUX ESG POUR UNE CROISSANCE DURABLE

Donner du sens à l'épargne est un objectif profondément ancré dans notre stratégie. Nous souhaitons soutenir une croissance qui prenne en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et accompagner la transformation des entreprises françaises face aux défis mondiaux de la transition climatique et sociale.

## ■ POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Notre politique d'investissement responsable se décline en plusieurs approches, et s'applique à toutes les classes d'actifs tout en permettant de répondre aux spécificités recherchées dans nos différents fonds.

### Des objectifs d'intégration ESG sur tous nos fonds ouverts

L'intégration ESG repose sur la conviction qu'une politique de développement durable forte permet aux émetteurs de mieux gérer leurs risques réglementaires et leurs risques de réputation et aussi, d'améliorer leur efficacité opérationnelle. L'évaluation des risques et des opportunités ESG se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'Investissement Responsable du groupe Amundi.

La méthodologie d'analyse ESG des entreprises repose sur un référentiel de 38 critères qui sont pondérés selon les enjeux propres à chaque secteur.

- Chaque émetteur est évalué au regard des pratiques des entreprises de son secteur, selon une approche « best in class ».
- Chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et

+3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne (impliquant une exclusion de nos fonds).

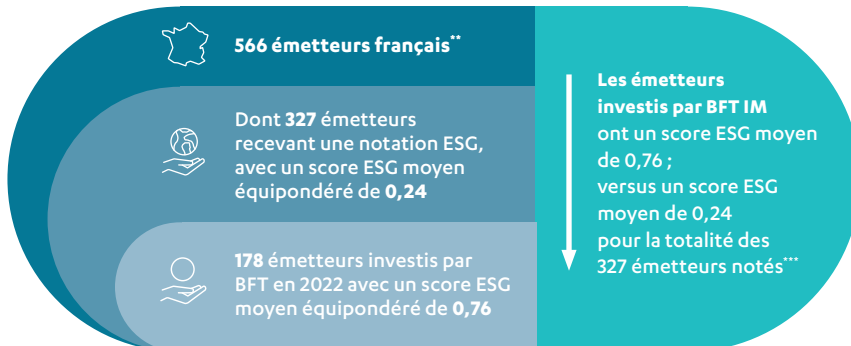
L'intégration ESG systématique dans les gestions consiste à assurer que nos fonds ouverts<sup>1</sup> affichent en permanence une notation ESG meilleure que celle de leur univers d'investissement ou indice de référence.

Pour y parvenir, nos équipes de gestion sont amenées à privilégier les émetteurs les mieux notés, et sous-pondérer les moins bien notés.

**Les émetteurs français investis par BFT IM affichent ainsi un score ESG moyen supérieur à celui de l'ensemble des émetteurs de l'univers France qui ont une notation ESG :**

### NOTATION ESG MOYENNE EQUIPONDÉRÉE DES ÉMETTEURS FRANÇAIS SE FINANÇANT SUR LES MARCHÉS FINANCIERS FRANÇAIS

Selon la méthodologie de notation ESG d'Amundi\*



\*Le score ESG est calculé à partir de 38 critères environnementaux, sociaux et de gouvernance et s'échelonne de -3 à +3. Il est traduit en notes de A à G (G signifiant une exclusion). Données au 30/06/2023.

\*\* dont 239 émetteurs n'ayant pas de notation ESG, principalement des petites et moyennes valeurs cotées sur Alternext. Source : Notation ESG Amundi – Juin 2023.

\*\*\* Hors fonds en délégation de gestion.

(1) Tous les fonds ouverts gérés activement par BFT IM auxquels une méthodologie de notation ESG peut être appliquée.





### Des exclusions normatives et ciblées<sup>3</sup>

**Les entreprises contrevenant aux principes du Pacte Mondial ou impliquées dans des activités proscrites par le cadre international sont exclues de tous les portefeuilles.**

Nous mettons également en œuvre des politiques d'exclusions sectorielles ciblées : charbon thermique (extraction et électricité), hydrocarbures non

conventionnels, tabac, armes nucléaires. Les émetteurs français font peu l'objet de ces exclusions (2 groupes émetteurs exclus de notre univers au 30 juin 2023), du fait de la ratification française des grandes conventions internationales (ex : Oslo, Ottawa) et d'un écosystème législatif favorable aux bonnes pratiques RSE en France.

### Une gestion rigoureuse des controverses

La gestion des controverses est suivie mensuellement et de façon ad-hoc (en cas d'émergence de nouvelles controverses) au sein du Comité de Développement Durable, en s'appuyant sur les analyses du Comité d'Investissement et du Comité Risques, et a pour objectifs :

- d'identifier les controverses montantes,
- de suivre l'évolution de controverses identifiées,

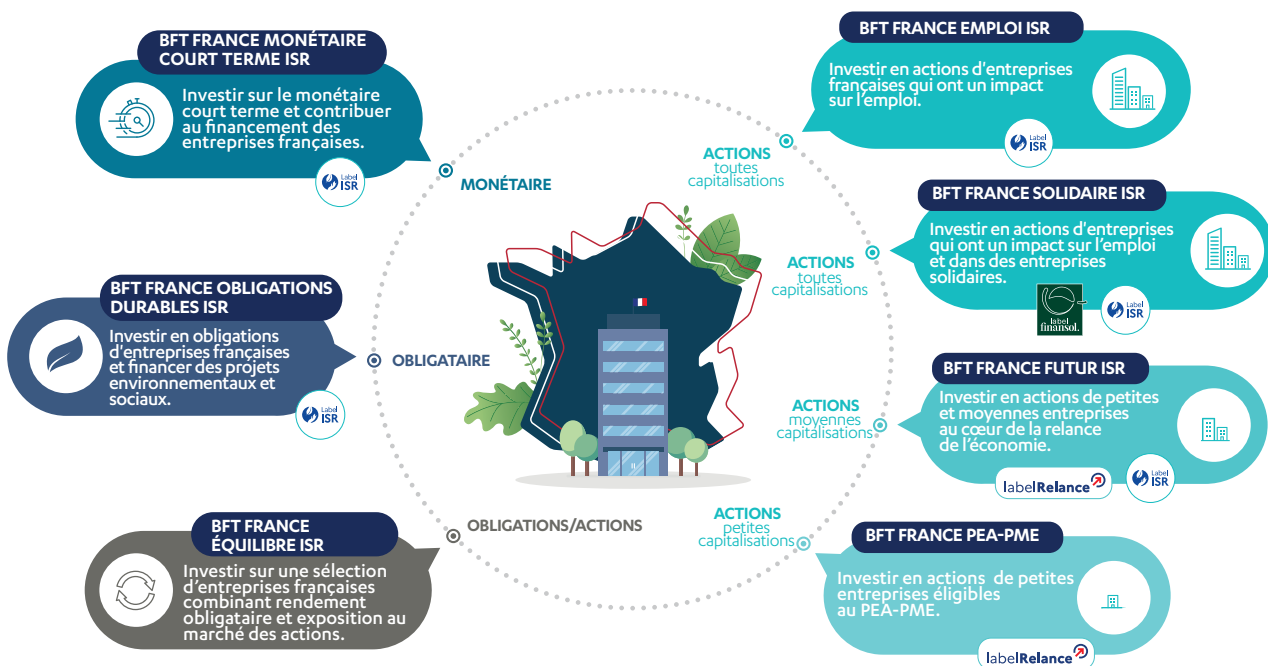
• de prendre les mesures en fonction du degré de gravité.

À ce titre, en 2022 : 11 dossiers de controverses ont donné lieu à des restrictions ou des interdictions d'investissement dans les secteurs de la santé, de l'industrie pharmaceutique, de la finance et des services de télécommunications.

## ■ LA GAMME « INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE »

Pour aller plus loin sur le thème d'investissement France, BFT IM a déployé des solutions de placement orientées vers l'univers d'investissement France des actions (toutes tailles de capitalisation boursière), des obligations d'entreprises (notamment les obligations « vertes » et « sociales »), et des titres de créances négociables en intégrant une démarche d'investissement responsable.

**CETTE GAMME « INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE » COMPTE AUJOURD'HUI 7 FONDS SUR 3 CLASSES D'ACTIFS, POUR UN ENCOURS QUI REPRÉSENTE 1,8 MILLIARD<sup>4</sup> D'EUROS :**



(3) Conformément à la politique d'exclusion du groupe Amundi. (4) Conformément à la politique d'exclusion d'Amundi - Certaines approches sont complémentaires et mises en œuvre au sein d'un même fonds.

## 2 INTÉGRER LES ENJEUX ESG POUR UNE CROISSANCE DURABLE

Au sein de cette gamme, au-delà de l'intégration ESG systématique, nous proposons trois stratégies d'investissement responsable, qui peuvent se combiner entre elles au sein de certains fonds, pour répondre aux

différents objectifs de durabilité de nos clients : la labellisation ISR, la gestion thématique et l'investissement à impact.

### RÉPARTITION DES ENCOURS PAR TYPES D'APPROCHE ESG AU SEIN DE LA GAMME « INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE »



### ■ INDICATEURS ESG ET CLIMAT DE LA GAMME « INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE »

Afin de pouvoir quantifier les résultats de notre politique ESG et Climat, nous avons mesuré les indicateurs suivants pour la gamme « Investir en France pour une croissance durable ». Ceci nous permet de délimiter un périmètre de fonds essentiellement investis en émetteurs français, et de pouvoir les comparer à leurs univers d'investissements respectifs.

Les données ci-dessous ont été calculées selon la méthodologie suivante :

- les données « gamme » correspondent aux données relatives à chaque fonds de la gamme, pondérées par leurs encours respectifs au sein de la gamme.
- les données par classe d'actifs correspondent aux données des fonds pondérées par leurs encours au sein de chaque classe d'actifs,

- les données des univers d'investissement sont pondérées par les encours des fonds correspondants à ces univers au sein de la gamme ou au sein de chaque classe d'actifs.

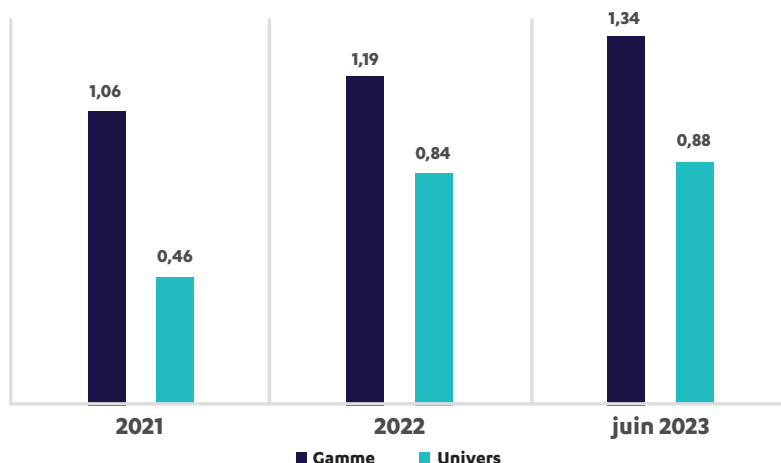
À noter, la gamme a évolué sur la période avec le lancement de 4 fonds en 2022 et 2023.

#### Score ESG

La gamme affiche une performance ESG supérieure à celle de son univers d'investissement, aussi bien au niveau du score ESG agrégé que des scores E, S et G individuellement. Tous les fonds la composant

appliquent en effet une politique d'intégration ESG systématique visant à l'amélioration de leur profil ESG versus leurs univers respectifs.

### SCORE ESG DE LA GAMME « INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE », COMPARÉ AUX SCORES DES UNIVERS D'INVESTISSEMENT DES FONDS DE LA GAMME - SUR 3 ANS

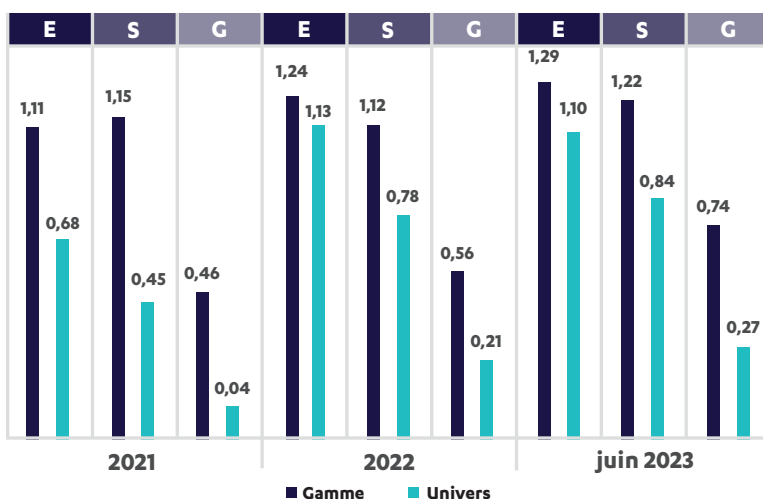


Taux de couverture de la notation ESG :  
 2023 : 99%  
 2022 : 86%  
 2021 : 87%  
 Source : BFT IM/Amundi – Juin 2023

(1) La liste des fonds et de leurs univers d'investissement est disponible en annexe. Les fonds de la gamme France et leurs univers respectifs sont essentiellement investis en émetteurs français.



**SCORES E, S ET G DE LA GAMME « INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE »,  
COMPARÉS AUX SCORES DES UNIVERS D'INVESTISSEMENT DES FONDOS DE LA GAMME - SUR 3 ANS**



Taux de couverture de la notation ESG :  
2023 : 99%  
2022 : 86%  
2021 : 87%  
Source : BFT IM/Amundi – Juin 2023

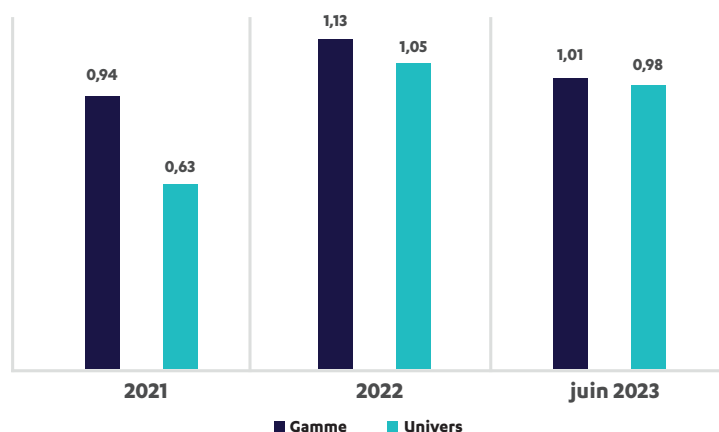
**Score de Transition Énergétique**

La notation Transition Énergétique (TE) évalue pour chaque émetteur, outre son exposition au risque de transition climatique, sa capacité à anticiper et à gérer ce risque. Définie et calculée par l'Analyse ESG du groupe, elle prend en compte :

- Le niveau de l'intensité carbone de l'entreprise et sa dynamique ;
- L'implication dans des activités telles que les énergies renouvelables, les véhicules électriques, le financement vert, etc.

Par exemple, une entreprise fortement impliquée dans des activités qui présentent un risque climatique important sans stratégie de désinvestissement peut recevoir une note TE égale à E voire inférieure. En revanche, un émetteur pour lequel a été identifié un risque de transition climatique peut bénéficier d'une notation TE plus élevée s'il existe une stratégie pertinente pour gérer le risque.

**SCORE DE TRANSITION ÉNERGETIQUE DE LA GAMME « INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE »,  
COMPARÉ AUX SCORES DES UNIVERS D'INVESTISSEMENT DES FONDOS DE LA GAMME - SUR 3 ANS**



Taux de couverture de la notation TE :  
2023 : 84%  
2022 : 80%  
2021 : 87%  
Source : BFT IM/Amundi – Juin 2023

2

# INTÉGRER LES ENJEUX ESG POUR UNE CROISSANCE DURABLE

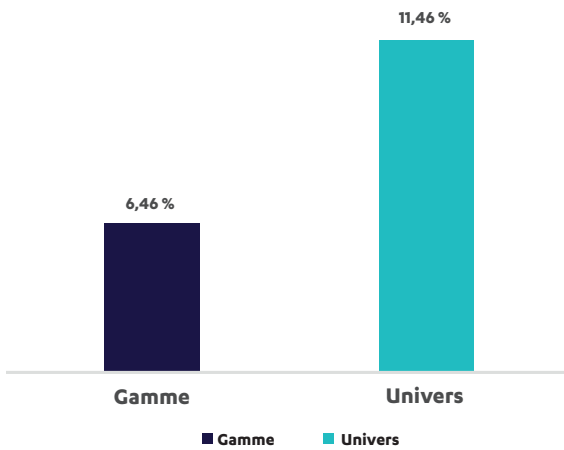
## Exposition aux énergies fossiles

**BFT IM met en œuvre des politiques sectorielles sur le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels.**

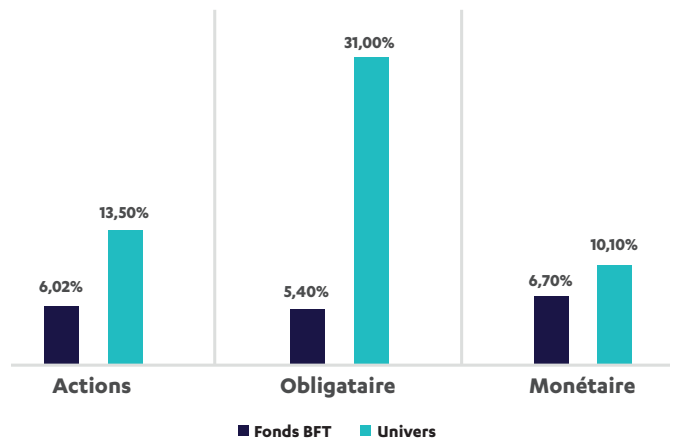
La part verte d'un portefeuille recouvre les activités contribuant positivement aux objectifs de l'Accord de Paris. La part brune, quant à elle, recouvre toutes les activités liées au charbon thermique (mines et

production d'électricité), la production et l'exploration de pétrole et de gaz, et enfin, la production d'électricité à partir de combustibles fossiles. Pour mesurer les parts vertes et brunes du portefeuille d'investissement, la méthodologie groupe s'appuie sur des méthodologies élaborées par trois fournisseurs de données : MSCI, FTSE Russel et Trucost.

**EXPOSITION DE LA GAMME « INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE » ET DE SON UNIVERS D'INVESTISSEMENT AUX ÉMETTEURS ACTIFS DANS LES ÉNERGIES FOSSILES – JUIN 2023**



**EXPOSITION AUX ÉNERGIES FOSSILES DES FONDS DE LA GAMME « INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE » PAR CLASSE D'ACTIFS - JUIN 2023**



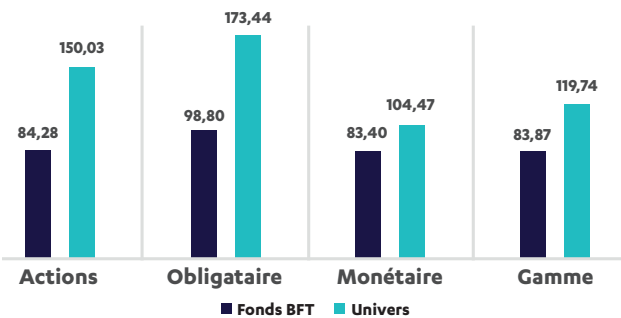
Taux de couverture de l'exposition aux énergies fossiles pour la gamme : 63,80% - Juin 2023  
Source : BFT IM/Amundi - Juin 2023

## Suivi et objectifs de réduction des émissions carbone

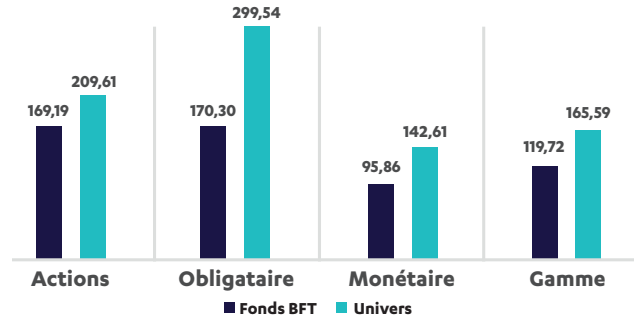
Lutter contre les changements climatiques étant l'enjeu majeur du siècle, nous avons traduit l'Objectif de Développement Durable des Nations Unies (ODD 13) en contrainte de gestion. Tous nos fonds labellisés ISR ont un objectif d'émissions de CO<sub>2</sub>e inférieures à celles de leur benchmark ou univers d'investissement.

Les indicateurs d'émissions carbone et de température des portefeuilles présentés ci-dessous permettent de suivre l'évolution des trajectoires climat des portefeuilles.

**EMPREINTE CARBONE DE LA GAMME FRANCE PAR CLASSE D'ACTIFS ET CELLE DE LEURS UNIVERS RESPECTIFS EN TONNES DE CO<sub>2</sub>e PAR MILLION INVESTIS - JUIN 2023**



**INTENSITÉ CARBONE DE LA GAMME FRANCE PAR CLASSE D'ACTIFS ET CELLE DE LEURS UNIVERS RESPECTIFS EN TONNES DE CO<sub>2</sub>e PAR MILLION D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES - JUIN 2023**



Taux de couverture de l'empreinte carbone et de l'intensité carbone pour la gamme : 93,54% - Juin 2023  
Source : BFT IM/Amundi - Juin 2023

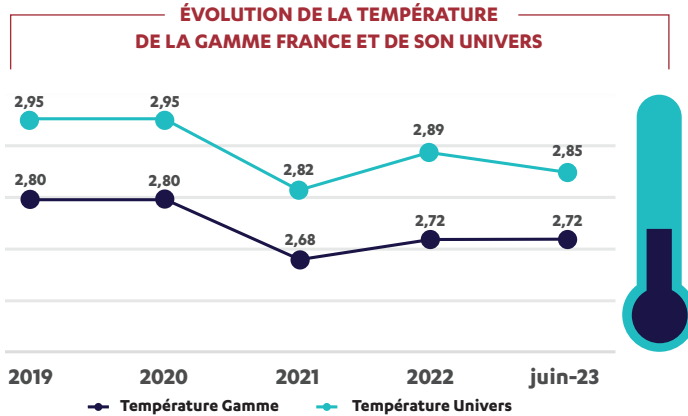
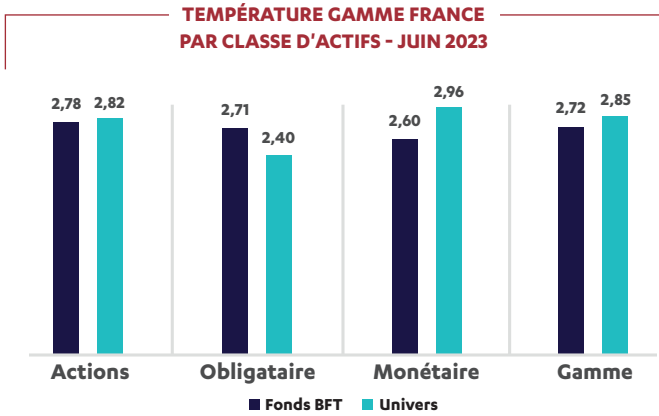
## Température des portefeuilles

**Le calcul des niveaux et des trajectoires de température induite vise à mesurer l'alignement des portefeuilles aux objectifs climatiques globaux et à les comparer par rapport aux univers de référence.**

Amundi s'appuie sur des scores de température élaborés par plusieurs fournisseurs : Trucost, Iceberg Data Lab et CDP, dont les méthodologies et périmètres de collecte de données diffèrent. Nous présentons ci-dessous les niveaux de température estimés selon la méthodologie de

Iceberg Data Lab, qui tient compte des émissions de gaz à effet de serre historiques (depuis 2010) mais intègre aussi les objectifs futurs de réduction carbone déclarés par l'entreprise.

L'historique de l'entreprise et ses objectifs de réduction permettent de calculer sa trajectoire. Elle peut ensuite être comparée à des scénarios climatiques globaux.

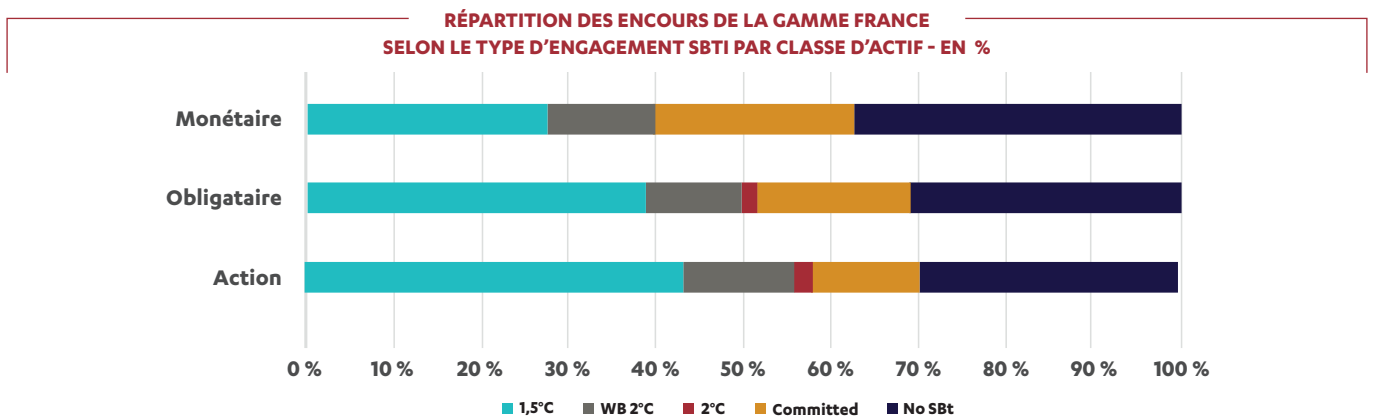
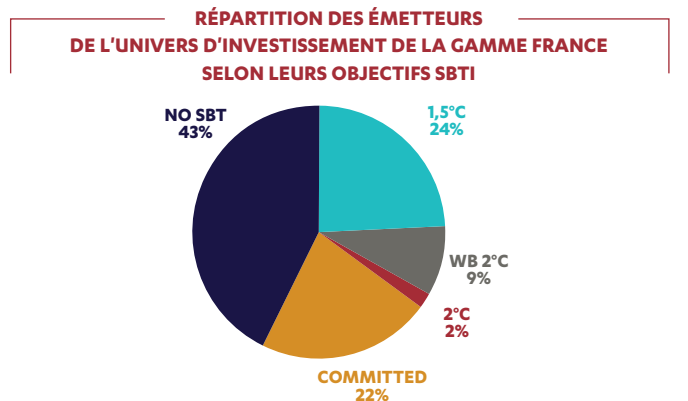
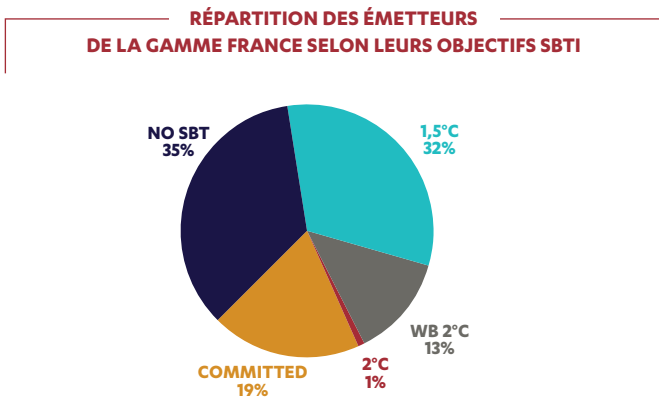


Taux de couverture Température : 2023 : 73% - 2022 : 89% - 2021 : 81% - Source : D'après l'analyse d'Amundi/BFT IM et les données d'Iceberg Data Lab à juin 2023. Hors émetteurs souverains.

## Engagement SBTi et alignement par scénarios

**La Science Based Targets Initiative (SBTi) promeut une méthodologie d'évaluation et de suivi des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris.** Elle évalue l'alignement des objectifs de réduction des entreprises avec les objectifs sectoriels en ligne avec les objectifs globaux de limitation

du réchauffement climatique, et les classe selon leur niveau d'ambition : 1,5°C ; bien en-dessous de 2°C et 2°C. Nous suivons ce paramètre comme un indicateur pertinent de l'engagement des entreprises dans la lutte contre le changement climatique.



Source : BFT IM / Amundi à partir des données de l'initiative Science-Based Targets au 30 juin 2023 - Périmètre couvert : actifs du périmètre décrit ci-dessus pour lesquels les données étaient disponibles dans la base de données SBTi. La catégorie « Committed » renvoie aux entreprises qui se sont engagées auprès du SBTi à définir un objectif de réduction des émissions dans un délai de 2 ans. Les émetteurs souverains n'étant pas éligible à SBTi ne sont pas comptabilisés.



3

# AGIR AUPRÈS DES ÉMETTEURS POUR ENCOURAGER LES BONNES PRATIQUES

Pilier majeur de notre vision d'investisseur responsable, l'engagement s'exerce lors des échanges avec les entreprises tout au long de l'année, et à travers l'engagement sur les grands enjeux du développement durable, par des actions individuelles ou collaboratives.

## L'exercice des droits de vote aux assemblées générales

La politique de vote s'inscrit dans notre vision d'investisseur responsable. Exerçant pour le compte de nos clients le rôle d'un actionnaire de long terme, nous portons la conviction que la participation active aux assemblées générales des sociétés accroît la valeur des investissements. Nous exerçons nos droits de vote auprès des émetteurs détenus dans nos portefeuilles actions en nous appuyant sur l'équipe Corporate Gouvernance d'Amundi avec laquelle nous avons des échanges réguliers.

Les principaux éléments de la politique de vote, disponible sur notre site internet, sont :

- **La protection des droits des actionnaires**

- **La responsabilisation du conseil d'administration**
- **L'examen qualitatif approfondi des résolutions d'actionnaires**

Depuis l'annonce de son plan d'actions 2018-2021, le groupe Amundi intègre les enjeux ESG de façon systématique dans le dialogue actionnarial des entreprises, et plus précisément :

- **La transition énergétique**, en particulier la trajectoire de décarbonation de nos économies,
- **La cohésion sociale**, notamment à travers la maîtrise de l'équilibre salarial dans le cadre des politiques de rémunération et la participation des salariés à la gouvernance et au capital des entreprises.

## VOTES 2022 DE BFT IM SUR LE PÉRIMÈTRE FRANCE

139

Assemblées Générales votées  
(119 en 2021)

3 214

Nombre total  
de résolutions votées

99,3 %

Pourcentage d'AG votées  
(139 votées sur 140 votables)

76 %

Pourcentage d'AG avec au moins  
un vote contre le management

22 %

Taux  
d'opposition

27 %

Taux d'opposition  
sur la rémunération

26 %

Taux d'opposition  
sur la structure du Conseil

(1) Notre rapport de vote complet est disponible sur notre site internet p.33 : [https://www.bft-im.fr/institutionnels/fr/bft-institut/sfForwardFront/service=ProxyGedNuxeo%26routeld=dl\\_b2ecb7ed-f3b1-445b-960f-18a6b2f4d358](https://www.bft-im.fr/institutionnels/fr/bft-institut/sfForwardFront/service=ProxyGedNuxeo%26routeld=dl_b2ecb7ed-f3b1-445b-960f-18a6b2f4d358)

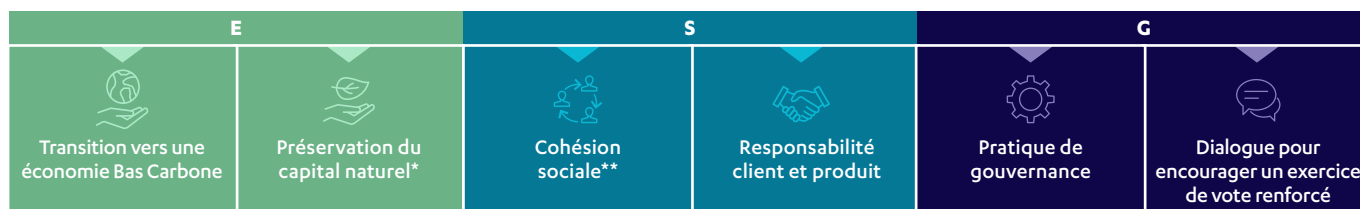


## L'engagement, levier de notre démarche d'investissement responsable

### L'engagement thématique

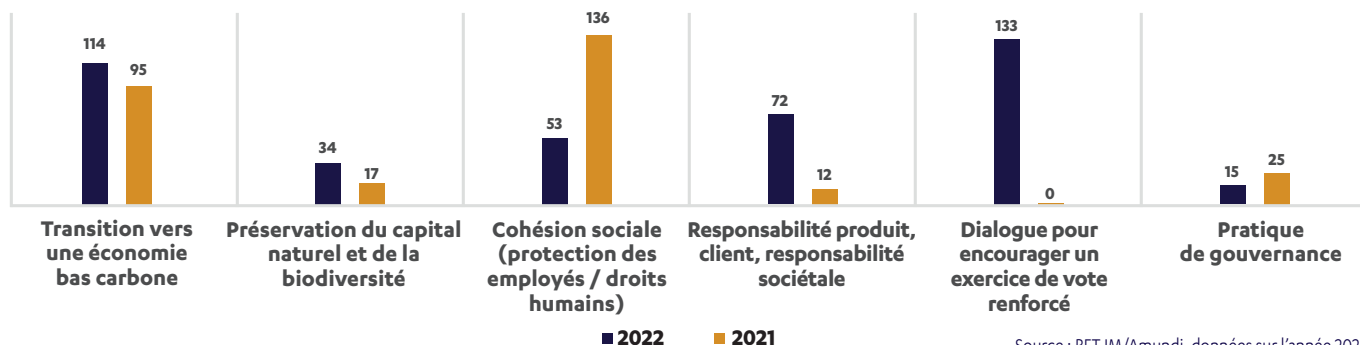
Nous nous appuyons sur les actions d'engagement menées par l'équipe Analyse ESG, Engagement et Vote du groupe Amundi, qui mène des actions d'engagement transsectorielles sur des enjeux clés tels que présentés

ci-dessous. Au niveau de la France, ces actions ont couvert 105 entreprises et ont donné lieu à 454 actions d'engagement thématique (plusieurs thèmes peuvent être abordés avec une même entreprise).



### STATISTIQUES D'ENGAGEMENT 2022/2021 FRANCE - PÉRIMÈTRE FONDS BFT IM EN NOMBRE D'ENTREPRISES PAR THÈME ABORDÉ

(105 entreprises en 2022 contre 100 en 2021)



Source : BFT IM/Amundi, données sur l'année 2022

### L'engagement, vecteur d'additionnalité de l'investissement à impact

Dans le cadre de notre fonds à impact BFT France Emploi ISR, nous visons à inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques en matière de transparence et de politiques relatives à l'emploi. Le premier thème de cette campagne annuelle, démarrée en 2021 pour une durée de trois ans, porte sur l'emploi des jeunes en France. Mené auprès de 5 entreprises du portefeuille à travers des entretiens et l'envoi de questionnaires, le dialogue avec ces entreprises vise à :

- Mieux connaître leur stratégie et leurs objectifs en matière d'emploi des jeunes,
- Obtenir des données spécifiques sur l'emploi des jeunes en France lorsqu'elles ne sont pas communiquées par les sociétés, et demander une plus grande transparence sur ces indicateurs,
- Identifier et partager les bonnes pratiques,
- Établir et communiquer aux entreprises des objectifs quantitatifs et qualitatifs et des propositions d'indicateurs, en relation avec les pratiques des secteurs auxquels elles appartiennent.

À l'issue de chacune de ces deux premières années de campagne d'engagement, des recommandations spécifiques ont été faites aux entreprises, en relation avec les pratiques de leurs secteurs respectifs, et des indicateurs de suivi ont été mis en place, comme par exemple :

- objectif de part de jeunes de moins de 25 ans en France (en %)

- objectif de part d'alternants en France (en %)
- taux de conversion des contrats d'alternance quand cet indicateur est déjà suivi (en %)
- ou mise en place du calcul du taux de conversion des alternants en CDI, ou autre indicateur pertinent pour suivre l'insertion professionnelle de ces jeunes
- avancée sur l'ouverture de nouveaux CFA.

Pour avoir plus de détails sur la campagne et sur l'impact du fonds BFT France emploi ISR, voir le rapport d'impact<sup>1</sup>.

### L'engagement collaboratif pour une transition juste

La question de la transition juste est à la fois récente et cruciale pour une transition socialement acceptable vers des économies bas-carbone. BFT IM est membre de la coalition Transition Juste de l'Institut de la Finance Durable et participe à la campagne d'engagement déployée pour le secteur agroalimentaire. En lien étroit avec les entreprises, la coalition vise à promouvoir les meilleures pratiques dans les secteurs d'activité les plus impactés par la transition environnementale, encourager les entreprises à intégrer la transition juste à leur stratégie environnementale, en dialoguant de manière régulière avec elles, et faciliter la collaboration entre investisseurs et entreprises.

(\*) protection des écosystèmes et lutte contre la perte de biodiversité. (\*\*) par la protection des emplois directs et indirects, la promotion des droits de l'homme.

(1) Notre rapport d'impact est disponible ici : <https://www.bft-im.fr/fr/bft-institut/npe/document/download/social-impact-report/FR00140039H4/FRA/FRA>

# NOS ACTIONS DE MÉCÉNAT EN FRANCE

Pour conclure ce rapport, nous avons à cœur de vous présenter également les actions que nous menons auprès d'associations qui opèrent sur le territoire français, en lien avec nos objectifs sociétaux.

## Un partage de la valeur par le soutien financier aux associations

Le mécanisme de reversement d'une partie des frais de gestion des fonds BFT France Emploi ISR et BFT France Solidaire ISR fait partie intégrante de la stratégie de ces fonds.

### Un partenariat sur le principe du partage

Nous reversons 5% des frais de gestion financiers fixes à plusieurs associations en faveur de l'emploi, avec une volonté de partenariat dans la durée (engagement triennal).

### Une mobilisation sur trois axes

Nous avons choisi de concentrer nos actions vers des publics plus fragiles en termes d'emploi et de soutenir :

- **La Réinsertion de chômeurs de longue durée** : en créant les emplois manquants grâce à de nouvelles activités ;
- **Le changement de regard sur le handicap** : en soutenant les personnes porteuses de handicap dans leur démarche d'emploi et leur autonomie ;
- **Les démarches en faveur des jeunes** : en accompagnant les jeunes à emprunter une filière d'excellence.

70 000 €

Montant du soutien financier aux associations  
au titre des deux premiers exercices de BFT France Emploi ISR

Nous participons ainsi aux actions de deux associations :

## Télémaque

**Télémaque**, qui met en œuvre des actions de mentorat et une aide financière individuelle auprès de jeunes investis issus de territoires fragiles ;



**Evolio** (groupe La Varappe), qui structure qui porte et développe des projets innovants à fort impact dans le cadre d'ateliers et de chantiers d'insertion.





# ANNEXE

# MÉTHODOLOGIQUE

## Univers d'investissement émetteurs français

Les entreprises françaises (plus de 560 groupes émetteurs) qui se financent sur les marchés financiers français représentent environ :

- **500** émetteurs pour les actions, pour une capitalisation boursière d'environ **2 900 milliards €** (Actions ordinaires actives domiciliées en France cotées sur Euronext Paris hors marché libre)
- **150** émetteurs pour les obligations cotées d'entreprises françaises en euros, pour un stock d'émissions de **1 000 milliards €** (Obligations françaises d'un montant d'émissions supérieur à 100M€, hors obligations convertibles)

▪ **200** émetteurs pour le marché monétaire représentant **220 milliards €** de stock de TCN (Titres de Créances Négociables)

Environ **58%** de ces émetteurs font l'objet d'une **analyse ESG par Amundi** (soit environ 330 émetteurs).

Source : BFT IM/Bloomberg (actions, obligations) et BFT IM/Banque de France (monétaire) au 30/06/2023.

## Périmètre des indicateurs ESG et Climat Gamme « Investir en France pour une croissance durable »

Les données présentées ont été calculées selon la méthodologie suivante :

- les données « gamme » correspondent aux données relatives à chaque fonds de la gamme, pondérées par leurs encours respectifs au sein de la gamme (voir la colonne poids dans la gamme dans le tableau ci-dessous),
- les données par classe d'actifs correspondent aux données des fonds de la gamme pondérées par leurs encours au sein de chaque classe d'actifs,
- les données relatives aux univers d'investissement correspondent

aux données propres aux univers d'investissement pondérées par les encours des fonds correspondants à ces univers au sein de la gamme ou au sein de chaque classe d'actifs.

Le fonds diversifié BFT France Equilibre n'est pas inclus dans le périmètre défini pour quantifier les indicateurs ESG et Climat présentés dans ce rapport.

Classe d'actifs	Fonds	Univers	Poids dans la gamme
MONETAIRE	BFT France Monétaire Court Terme ISR	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 80% ICE BOFA GLOBAL 1-3Y CORPORATE "rebasé" avec les émetteurs français</li> <li>▪ 20% ICE BOFA GLOBAL 1-3Y CORPORATE "rebasé" avec les émetteurs hors France</li> </ul>	<b>67,48%</b>
	BFT France Obligations Durables ISR	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 90% ICE GLOBAL CORPORATE GREEN SOCIAL &amp; SUSTAINABLE BOND (retraité avec 80% France, 20% autres)</li> <li>▪ 5% ICE BOFA BB-B EURO HIGH YIELD (retraité avec 80% France, 20% autres)</li> <li>▪ 5% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (retraité avec 80% France, 20% autres)</li> </ul>	<b>1,38%</b>
ACTIONS	BFT France Emploi ISR	100% CAC All-Tradable	<b>8,00%</b>
	BFT France Solidaire ISR	100% CAC All-Tradable	<b>0,11%</b>
	BFT France Futur ISR	70% CAC Mid & Small 15% Einternext PEA PME 150 7.5% CAC Next 20 7.5% CAC 40	<b>22,01%</b>
	BFT France PEA-PME	100% ENTERNEXT PEA-PME 150	<b>0,55%</b>

Source : BFT IM / Amundi, données au 30 juin 2023



## Méthodologie et périmètre de calcul des émissions carbone Gamme « Investir en France pour une croissance durable »

Amundi a retenu le fournisseur Trucost pour les données d'émissions carbone (exprimées en tonnes de CO<sub>2</sub>) des émetteurs privés et publics. Pour les émetteurs privés, ces données portent sur les scopes 1 et 2 et sur une partie du scope 3 correspondant aux émissions indirectes liées aux fournisseurs de premier rang (« Scope 3 upstream first tier »). Les données reçues sont ensuite intégrées dans le système d'information d'Amundi et affectées à un émetteur. S'agissant des entreprises pour lesquelles nous n'avons pas reçu de valeur de Trucost, elles sont complétées par héritage des données de la société mère lorsqu'elles existent. Pour les émetteurs publics, ces données concernent les émissions nationales (émissions

territoriales) et les émissions résultant du commerce international (émissions importées - émissions exportées).

Le calcul d'une empreinte carbone pour un portefeuille consiste, dans un premier temps, à calculer le montant des encours notables dans le portefeuille. Sont exclus les titres non notés et non notables (titres émis par les États, les instruments dérivés, les OPCVM détenus, etc.) puis, dans un deuxième temps, à déterminer le montant des encours notés, c'est-à-dire le montant des encours pour lequel nous disposons de données Trucost.

### Émissions carbone en millions d'euros investis

L'empreinte carbone quantifie les émissions carbone induites par l'investissement dans le portefeuille, selon la formule ci-dessous :

$$\text{Émissions du portefeuille} \left( \frac{\text{tCO}_2\text{e}}{\text{M€ investis}} \right) = \frac{\sum \text{Émission de l'entreprise dans le portefeuille (tCO}_2\text{e)}}{\text{Encours du portefeuille noté (M€)}}$$

Avec :

Émissions de l'entreprise dans le portefeuille (tCO<sub>2</sub>e) = Part de participation (%) x Émissions de l'entreprise (tCO<sub>2</sub>e)

Et :

$$\text{Part de participation, (\%)} = \frac{\text{Montant investi dans une entreprise (actions ou dette), (M€)}}{\text{Valeur d'entreprise (actions+dette), (M€)}}$$

### Émissions carbone en millions d'euros investis pour les émetteurs souverains

Cet indicateur est utilisé pour quantifier les émissions carbone induites par l'investissement dans le portefeuille. Il est calculé selon la formule ci-dessous :

$$\text{Émissions du portefeuille} \left( \frac{\text{tCO}_2\text{e}}{\text{M€ investis}} \right) = \frac{\sum \text{Émission du pays dans le portefeuille (tCO}_2\text{e)}}{\text{Encours du portefeuille noté (M€)}}$$

Avec :

Émissions de l'entreprise dans le portefeuille = Part de participation (%) x Émissions de l'entreprise (tCO<sub>2</sub>e)

Et :

$$\text{Part de participation, (\%)} = \frac{\text{Montant investi dans le pays, (M€)}}{\text{Dettes publiques de l'entreprise, (M€)}}$$

### Émissions carbone en millions d'euros de chiffre d'affaires

Cet indicateur sert à quantifier l'intensité carbone de la chaîne de valeur des émetteurs au sein du portefeuille, selon la formule ci-dessous :

$$\text{Émissions du portefeuille} \left( \frac{\text{tCO}_2\text{e}}{\text{M€ de CA}} \right) = \sum \text{Poids relatif univers noté de l'entreprise dans le portefeuille, (\%)} \times \frac{\text{Émission de l'entreprise (tCO}_2\text{e)}}{\text{Chiffre d'affaires (M€)}}$$

Ces méthodologies sont également détaillées dans le rapport Climat et Durabilité 2022 sur notre site [www.bft-im.fr](http://www.bft-im.fr)

---

**Le présent document ne constitue en aucun cas une offre d'achat ou une sollicitation de vente et ne peut être assimilé ni à une sollicitation pouvant être considérée comme illégale ni à un conseil en investissement.**

BFT IM n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. BFT IM ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de BFT IM, à aucune personne tierce, qui serait contraire aux dispositions légales et réglementaires.

Il s'agit d'une estimation de l'empreinte de durabilité des investissements de la gamme France à partir des données aux conditions actuelles de marché (30/06/23) ; ceci ne constitue pas un indicateur exact.

Conformément à la loi informatique et liberté, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition sur les données vous concernant. Pour faire valoir ce droit, veuillez contacter le gestionnaire du site à l'adresse suivante : [info@bft-im.com](mailto:info@bft-im.com)

---



**BFT IM**

société anonyme au capital de 1 600 000 euros  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 98026  
Siège social : 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

[www.bft-im.fr](http://www.bft-im.fr)

[@linkedin.com/company/bft-im](https://www.linkedin.com/company/bft-im)

---



**Amundi Asset Management,**

Société par actions simplifiée — SAS au capital de 1 143 615 555 euros — Société de gestion de portefeuille  
agréée par l'AMF n° GP 04000036 — 91-93, boulevard Pasteur, 75015 PARIS.

---

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus et au document d'informations clés pour l'investisseur (« DICI ») du fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement. La documentation réglementaire agréée par l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site [www.bft-im.fr](http://www.bft-im.fr) ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DICI et le prospectus). Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale). Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents des États-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que l'expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et dans le Prospectus du ou des OPC décrits dans ce document. Reproduction interdite sans accord exprès de la Société de Gestion.